

MOTION INTERSYNDICALE

Face au blocage des négociations dans le champ de la BASSMS,

Face au barrage systématique des employeurs aux propositions de négociations dans la CCNT 66 et les accords CHRS,

L'ensemble des OS (CFDT, CFTC, CGT, FO et SUD) interrogent les employeurs sur les dispositions dans lesquelles ils se trouvent au moment de débiter cette séance :

- En ce qui concerne l'extension du complément de salaire de 183 euros net à l'ensemble des salariés ;
- En ce qui concerne l'alignement des rémunérations de notre secteur avec celles du secteur public ;
- En ce qui concerne la transposition de la hausse du SMIC dans les classifications et en ce qui concerne le respect de l'échelle des salaires ;
- En ce qui concerne le respect du paritarisme et de la négociation, à partir des propositions régulièrement portées par les organisations à chaque séance ?

L'inaction patronale n'est pas acceptable pour les salariés et leurs organisations syndicales.

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FO et SUD demandent aux employeurs d'apporter des réponses claires et d'ouvrir sans attendre de réelles négociations.